

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.  
Interpellation de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, relative au manque d'implication communale dans l'entretien du quartier Biestebroeck.

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Imaginé et planifié durant les deux dernières législatures et ayant connu un début de mise en œuvre depuis 2016, le nouveau quartier situé sur les rives du bassin de Biestebroeck était censé être une vitrine du développement urbain à Anderlecht. Ayant échappé à la paralysie urbanistique habituelle à Bruxelles, ce projet est aujourd'hui arrivé à un stade d'aboutissement assez significatif avec la présence de nombreux habitants et d'un certain nombre d'activités et de logements. Par ailleurs, l'actuelle majorité a signifié à plusieurs reprises que, selon elle, le développement de ce quartier allait avoir un impact majeur pour l'avenir de la commune. Si on attend encore l'émergence de certains projets d'importances et la mise en œuvre de l'aménagement de divers espaces publics grâce aux fonds « Beliris », force est de constater que les occupants actuels sont confrontés à un manifeste manque d'entretien et à une malpropreté massive et chronique. Pire, la situation semble encore se dégrader au point que de nombreux habitants enthousiasmés par les ambitions urbanistiques anderlechtoises, commencent à regretter leur choix et envisagent parfois de quitter au plus vite leur commune.

En effet, outre les dépôts clandestins, la gestion des poubelles des immeubles continue à poser des problèmes. Le petit parc situé entre les bâtiments récemment construits manque de l'entretien le plus élémentaire et accroît cette impression d'abandon du quartier par les autorités communales.

Le Collège peut-il nous dire comment il compte répondre aux inquiétudes et plaintes légitimes des habitants face à ces lacunes d'entretien et ces problèmes chroniques de malpropreté ? Comment se fait-il que ce genre de difficultés subsistent alors que le quartier est désormais largement habité ?

Monsieur l'Echevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

De heer schepen NEUZY geeft lezing van het volgende antwoord:

Je pense que nous avons reçu les mêmes signalements datant déjà d'il y a quelques temps. La zone étant encore en chantier, on connaît les difficultés que cela apporte en termes de propreté, et c'est tout à fait malheureux que des personnes mal intentionnées profitent de ce contexte pour faire n'importe quoi. Nous n'avons pas l'intention de laisser un espace public sous notre gestion, quel qu'il soit, dans un état de défaut d'entretien. À la suite des signalements, nous avons normalisé la fréquence de passage. Le dernier entretien du petit parc sans nom à proximité de la rue de la Filature a eu lieu la semaine du 11 septembre 2023. En règle générale, la grande plaine et le contour de l'espace jeux sont entretenus, mais une petite partie est laissée en gestion différenciée, les herbes y sont donc plus hautes, et sous contrôle. Cette zone a été fauchée le 11 septembre 2023.

L'entretien y est fait toutes les 3 semaines. En moyenne 10 passages-balayages par mois. Les corbeilles sont incluses dans les circuits réguliers des équipes.

Enfin, la gestion des poubelles n'est pas directement de notre ressort, et si certaines copropriétés ont fait l'excellent choix des espaces de tris enterrés, d'autres sont malheureusement encore avec le système de conteneurs sur roulettes à rentrer et sortir les jours de collecte, avec les risques et les nuisances que cela peut provoquer aussi avec des petits déchets qui s'envolent et atterrissent dans l'espace public. Malheureusement, le Collège précédent n'a pas mis ces conditions dans les permis d'urbanisme et nous tenterons de trouver des solutions structurelles avec ces copropriétés.

G. VAN GOIDSENHOVEN prend acte de ce qui a été dit. Quant aux plaintes, le contact qu'il a eu avec les habitants date de la toute fin du mois d'août. Les demandes de permis sont arrivées progressivement. Il pense très sincèrement qu'il est maintenant temps que le Collège, qui prétendait faire de cet endroit une vitrine, l'assume pleinement. Monsieur l'Echevin NEUZY doit se rappeler qu'il était contre le développement de cette zone en estimant qu'il fallait la laisser dans son état précédent. Il se réjouit que ce dernier ait changé d'avis. Il n'en reste pas maintenant moins vrai que les gens présents dans ce quartier depuis plusieurs années n'ont pas l'impression d'être des citoyens égaux à ceux qui habitent dans les quartiers plus traditionnels. Il faut faire en sorte qu'un plus gros effort soit délivré. Encore aujourd'hui, malheureusement, la qualité de vie de ces ménages sollicités à payer des additionnels au précompte immobilier, assez faramineux, méritent un petit retour sur investissement.